



Connect #31

L'agenda des abonnés Moniteur Juris : pour retrouver **tous les services associés à votre abonnement**.

Restons connectés.



INCLUS DANS VOTRE ABONNEMENT

RENDEZ-VOUS EXPERT JEUDI 17 DÉCEMBRE À 14H30

Principes de la construction en pisé

Le pisé est une technique de construction ancestrale qui permet de réaliser des parois en compactant de la terre humide entre des banches formant un coffrage. Écologique, disponible localement, résistant aux épreuves du temps, matériau qui régule l'humidité, bon isolant phonique, résistant au feu, le pisé, issu de l'architecture vernaculaire, présente de nombreux avantages s'il est mis en œuvre correctement.

À l'occasion de la publication de l'ouvrage *Construire en pisé*, et bien qu'en l'absence de règles professionnelles permettant de considérer cette technique comme « courante », ce webinaire dresse un panorama des prescriptions techniques (classes d'emploi, principes de conception, dispositions constructives étapes de mise en œuvre, etc.) permettant de mettre en œuvre le pisé dans tout type de projet.

Jean Marie Le Tiec est architecte DPLG et titulaire du DPEA Architectures de Terre. Depuis 2005, il mène en parallèle son activité d'architecte maître d'œuvre au sein de l'agence d'architecture NAMA Architecture et celle d'enseignant-chercheur au sein du laboratoire CRAterre, de l'Unité de recherche AE&CC à l'école Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble.

Crée en 1979, le **CRAterre** (Centre international de la construction en terre) a acquis une renommée mondiale dans le domaine de la construction en terre et des cultures constructives locales.

Équipe pluridisciplinaire et internationale, **CRAterre** est une Association et un Laboratoire de recherche de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, qui rassemble chercheurs, professionnels et enseignants, et travaille avec de nombreux partenaires, ce qui permet d'établir des liens créatifs entre recherche, actions de terrain, formation et diffusion des connaissances.

CRAterre œuvre à la reconnaissance du matériau terre afin de répondre aux défis liés à l'environnement, à la diversité culturelle et à la lutte contre la pauvreté. Dans cette perspective, CRAterre poursuit trois objectifs :

- mieux utiliser les ressources locales, humaines et naturelles,
- améliorer l'habitat et les conditions de vie,
- valoriser la diversité culturelle.

► JE M'INSCRIS



**ACCESSIBILITÉ, ASCENSEURS, CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL, DESSIN, FUMISTERIE, INSTALLATIONS SPORTIVES...
DE NOUVELLES NORMES DISPONIBLES**

54 textes normatifs ont récemment été publiés, ils concernent les thèmes suivants :

A - Métallurgie

- **NF EN 10210-3** (septembre 2020 – indice de classement : A 49-502-3) : Profils creux de construction finis à chaud en aciers. Partie 3 : conditions techniques de livraison des aciers à haute limite élastique et des aciers à résistance améliorée à la corrosion atmosphérique
 - [Lire l'actu-veille associée](#)
- **NF EN 10219-3** (septembre 2020 – indice de classement : A 49-540-3) : Profils creux de construction en acier, soudés et formés à froid. Partie 3 : conditions techniques de livraison des aciers à haute limite élastique et des aciers à résistance améliorée à la corrosion atmosphérique
 - [Lire l'actu-veille associée](#)

D - Économie domestique - Hôtellerie - Ameublement - Aménagements

- **NF EN 266** (septembre 2020 – indice de classement : D 63-004) : Revêtements muraux en rouleaux - Spécification pour revêtements muraux textiles
 - [Lire l'actu-veille associée](#)

E - Mécanique

- **NF EN ISO 128-1** (juin 2020 – indice de classement : E 04-524-1) : Documentation technique de produits (TPD) - Principes généraux de représentation. Partie 1 : introduction et exigences fondamentales
- **NF EN ISO 128-2** (août 2020 – indice de classement : E 04-524-2) : Documentation technique de produits (TPD) - Principes généraux de représentation. Partie 2 : conventions de base pour les traits
 - [Lire l'actu-veille associée](#)
- **NF EN ISO 128-3** (juillet 2020 – indice de classement : E 04-524-3) : Documentation technique de produits (TPD) - Principes généraux de représentation. Partie 3 : vues, sections et coupes
- **NF EN ISO 128-100** (juin 2020 – indice de classement : E 04-524-100) : Documentation technique de produits - Principes généraux de représentation. Partie 100 : index
- **NF E 37-312** (mai 2009 – indice de classement : E 37-312) : Groupes électrogènes à courant alternatif entraînés par moteurs alternatifs à combustion interne - Groupes électrogènes utilisables en tant que source de sécurité pour l'alimentation des installations de sécurité (GSS)

P - Bâtiment et génie civil

- **NF EN 16907-4** (décembre 2018 – indice de classement : P 11-303-4) : Terrassements. Partie 4 : traitement des sols à la chaux et/ou aux liants hydrauliques
- **FD P 11-304** (septembre 2020 – indice de classement : P 11-304) : Terrassements - Présentation des normes européennes
 - [Lire l'actu-veille associée](#)
- **NF EN 12046-1** (août 2020 – indice de classement : P 20-537) : Forces de manœuvre - Méthode d'essai. Partie 1 : fenêtre
 - [Lire l'actu-veille associée](#)
- **NF EN 1090-2/CN** (novembre 2020 – indice de classement : P 22-101-2/CN) : Exécution des structures en acier - Exigences techniques pour les structures en acier. Partie 2/CN : complément national à la NF EN 1090-2
 - [Lire l'actu-veille associée](#)
- **NF EN 1999-1-3/NA** (novembre 2020 – indice de classement : P 22-153/NA) : Eurocode 9. Calcul des structures en aluminium. Partie 1-3 : structures sensibles à la fatigue. Annexe nationale à la NF EN 1999-1-3 : structures sensibles à la fatigue
 - [Lire l'actu-veille associée](#)
- **NF EN 1993-4-1/NA** (novembre 2020 – indice de classement : P 22-341/NA) : Eurocode 3. Calcul des structures en acier. Partie 4-1 : silos. Annexe nationale à la NF EN 1993-4-1 : silos
 - [Lire l'actu-veille associée](#)
- **NF EN 12608-1 + A1** (août 2020 – indice de classement : P 24-506-1) : Profilés de poly(chlorure de vinyle) non plastifié (PVC-U) pour la fabrication des fenêtres et des portes - Classification, exigences et méthodes d'essai. Partie 1 : profilés en PVC-U non revêtus avec des faces de teinte claire
 - [Lire l'actu-veille associée](#)
- **NF P 50-777** (août 2020 – indice de classement : P 50-777) : Performances thermiques des bâtiments - Parois vitrées associées ou non à des protections mobiles - Détermination du facteur de transmission solaire et lumineuse
 - [Lire l'actu-veille associée](#)
- **NF DTU 24.1 P1-1-1** (septembre 2020 – indice de classement : P 51-201-1-1-1) : Travaux de fumisterie - Installation de systèmes d'évacuation des produits de combustion desservant un ou des appareils - Règles générales. Partie 1-1-1 : cahier des clauses techniques types
 - [Lire l'actu-veille associée](#)
- **NF DTU 24.1 P1-1-2** (septembre 2020 – indice de classement : P 51-201-1-1-2) : Travaux de fumisterie - Installation de systèmes d'évacuation des produits de combustion desservant un ou des appareils. Partie 1-1-2 : cahier des clauses techniques - Règles spécifiques d'installation des systèmes d'évacuation des produits de combustion desservant un ou des appareils raccordés dits de type B utilisant des combustibles gazeux
 - [Lire l'actu-veille associée](#)
- **NF DTU 24.1 P1-2** (septembre 2020 – indice de classement : P 51-201-1-2) : Travaux de fumisterie - Installation de systèmes d'évacuation des produits de combustion desservant un ou des appareils. Partie 1-2 : critères généraux de choix des matériaux
 - [Lire l'actu-veille associée](#)
- **NF DTU 24.1 P2** (septembre 2020 – indice de classement : P 51-201-2) : Travaux de fumisterie - Installation de systèmes d'évacuation des produits de combustion desservant un ou des appareils. Partie 2 : cahier des clauses spéciales types
 - [Lire l'actu-veille associée](#)

► [Lire l'actu-veille associée](#)

- [NF ISO 8100-30](#) (mars 2020 – indice de classement : P 82-208) : Ascenseurs pour le transport des personnes et des charges. Partie 30 : installation d'ascenseurs des classes I, II, III et VI

► [Lire l'actu-veille associée](#)

- [NF ISO 8100-32](#) (octobre 2020 – indice de classement : P 82-208-32) : Ascenseurs pour le transport des personnes et des charges. Partie 32 : critères de sélection des ascenseurs à installer dans les immeubles de bureaux, les hôtels et les immeubles d'habitation

► [Lire l'actu-veille associée](#)

- [NF EN 81-40](#) (septembre 2020 – indice de classement : P 82-261) : Règles de sécurité pour la construction et l'installation des élévateurs - Élévateurs spéciaux pour le transport des personnes et des charges. Partie 40 : ascensièges et plates-formes élévatrices inclinées à l'usage des personnes à mobilité réduite

► [Lire l'actu-veille associée](#)

- [NF P 90-113](#) (octobre 2020 – indice de classement : P 90-113) : Sols sportifs - Terrains de grands jeux en pelouse naturelle - Conditions de réalisation

► [Lire l'actu-veille associée](#)

- [FD CEN/TR 17519](#) (octobre 2020 – indice de classement : P 90-121) : Sols sportifs - Installations sportives en gazon synthétique - Recommandations pour limiter la dispersion des matériaux de remplissage dans l'environnement

► [Lire l'actu-veille associée](#)

- [NF EN 13200-6](#) (septembre 2020 – indice de classement : P 90-512-6) : Installations pour spectateurs. Partie 6 : tribunes démontables

► [Lire l'actu-veille associée](#)

- [NF EN 15269-1](#) (juin 2019 – indice de classement : P 92-151-1) : Application étendue des résultats d'essais en matière de résistance au feu et/ou d'étanchéité à la fumée des blocs-portes, blocs-fermetures et ouvrants de fenêtre, y compris leurs éléments de quincaillerie intégrés. Partie 1 : exigences générales

- [NF EN 15269-2](#) (décembre 2012 – indice de classement : P 92-151-2) : Application étendue des résultats d'essais en matière de résistance au feu et/ou d'étanchéité à la fumée des blocs-portes, blocs-fermetures et ouvrants de fenêtre, y compris leurs éléments de quincaillerie intégrés. Partie 2 : résistance au feu des blocs-portes battants et pivotants en acier

- [NF EN 15269-5 + A1](#) (novembre 2016 – indice de classement : P 92-151-5) : Application étendue des résultats d'essais en matière de résistance au feu et/ou d'étanchéité à la fumée des blocs-portes, blocs-fermetures et ouvrants de fenêtre, y compris leurs éléments de quincaillerie intégrés. Partie 5 : résistance au feu des blocs-portes vitrés battants et pivotants, à ossature métallique, et des fenêtres vitrées à ossature métallique

- [NF EN 15269-7](#) (septembre 2012 – indice de classement : P 92-151-7) : Application étendue des résultats d'essais en matière de résistance au feu et/ou d'étanchéité à la fumée des blocs-portes, blocs-fermetures et ouvrants de fenêtre, y compris leurs éléments de quincaillerie intégrés. Partie 7 : résistance au feu des blocs-portes coulissants en acier

- [NF EN 15269-11 + AC](#) (mars 2019 – indice de classement : P 92-151-11) : Application étendue des résultats d'essais en matière de résistance au feu et/ou d'étanchéité à la fumée des blocs-portes, blocs-fermetures et ouvrants de fenêtre, y compris leurs éléments de quincaillerie intégrés. Partie 11 : résistance au feu des rideaux en toile manœuvrables

- [NF EN 15269-20](#) (septembre 2020 – indice de classement : P 92-151-20) : Application étendue des résultats d'essais en matière de résistance au feu et/ou d'étanchéité à la fumée des blocs-portes, blocs-fermetures et ouvrants de fenêtre, y compris leurs éléments de quincaillerie intégrés. Partie 20 : étanchéité à la fumée des portes, fermetures, rideaux en toile manœuvrables et ouvrants de fenêtre

► [Lire l'actu-veille associée](#)

- [NF P 94-063](#) (juin 2011 – indice de classement : P 94-063) : Sols : reconnaissance et essais - Contrôle de la qualité du compactage- Méthode au pénétromètre dynamique à énergie constante - Principe et méthode d'étalonnage des pénétrodensitographes - Exploitation des résultats - Interprétation

- [NF P 94-093](#) (octobre 2014 – indice de classement : P 94-093) : Sols : reconnaissance et essais - Détermination des références de compactage d'un matériau - Essai Proctor Normal - Essai Proctor modifié

- [NF P 96-106](#) (novembre 2020 – indice de classement : P 96-106) : Accessibilité et qualité d'usage dans l'environnement bâti - Rampes amovibles d'accès à un bâtiment, une installation ou un équipement

► [Lire l'actu-veille associée](#)

- [NF P 96-108](#) (octobre 2020 – indice de classement : P 96-108) : Accessibilité des établissements recevant du public - Plan de maintenance permettant de garantir l'usage pour tous des solutions d'accessibilité

► [Lire l'actu-veille associée](#)

S - Industries diverses

- [NF EN ISO 16283-2](#) (août 2020 – indice de classement : S 31-283-2) : Acoustique - Mesurage in situ de l'isolation acoustique des bâtiments et des éléments de construction. Partie 2 : isolation des bruits d'impacts

► [Lire l'actu-veille associée](#)

- [NF S 61-941](#) (novembre 2020 – indice de classement : S 61-941) : Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) - Équipements de répétition d'exploitation

► [Lire l'actu-veille associée](#)

- [NF EN 16750 + A1](#) (août 2020 – indice de classement : S 62-170) : Installations fixes de lutte contre l'incendie - Systèmes d'appauvrissement en oxygène - Conception, installation, planification et maintenance

► [Lire l'actu-veille associée](#)

- [NF S 62-201](#) (novembre 2020 – indice de classement : S 62-201) : Matériels de lutte contre l'incendie - Robinets d'incendie armés équipés de tuyaux semi-rigides (RIA) - Règles de conception, d'installation, de réception et de maintenance

► [Lire l'actu-veille associée](#)

X - Normes fondamentales - Normes générales

• [NF EN ISO 14050](#) (août 2020 – indice de classement : X 30-001) : Management environnemental - vocabulaire

► [Lire l'actu-veille associée](#)

• [NF EN ISO 14002-1](#) (septembre 2020 – indice de classement : X 30-003) : Systèmes de management environnemental - Lignes directrices pour l'utilisation de l'ISO 14001 afin de prendre en compte les situations et aspects environnementaux dans le cadre d'une thématique environnementale donnée. Partie 1 : généralités

► [Lire l'actu-veille associée](#)

• [FD X 30-124](#) (septembre 2020 – indice de classement : X 30-124) : Grille d'évaluation de rapport d'un audit énergétique obligatoire partie procédés et partie bâtiment

► [Lire l'actu-veille associée](#)

• [NF ISO 50004](#) (novembre 2020 – indice de classement : X 30-144) : Systèmes de management de l'énergie - Lignes directrices pour la mise en œuvre, la maintenance et l'amélioration d'un système de management de l'énergie de l'ISO 50001

► [Lire l'actu-veille associée](#)

• [NF EN ISO 14008](#) (août 2020 – indice de classement : X 30-217) : Évaluation monétaire des impacts environnementaux et des aspects environnementaux associés

► [Lire l'actu-veille associée](#)

• [NF EN ISO 14007](#) (août 2020 – indice de classement : X 30-242) : Management environnemental - Lignes directrices pour la détermination des coûts et des bénéfices environnementaux

► [Lire l'actu-veille associée](#)

• [NF EN ISO 21365](#) (juin 2020 – indice de classement : X 31-624) : Qualité du sol - Schémas conceptuels de sites pour les sites potentiellement pollués

► [Lire l'actu-veille associée](#)

• [NF X 46-102](#) (novembre 2020 – indice de classement : X 46-102) : Repérage amiante - Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les ouvrages de génie civil, infrastructures de transport et réseaux divers - Mission et méthodologie

► [Lire l'actu-veille associée](#)

• [NF EN 15759-1](#) (janvier 2012 – indice de classement : X 80-011-1) : Conservation des biens culturels - Environnement intérieur. Partie 1 : recommandations pour le chauffage des églises, chapelles et autres édifices cultuels

• [NF EN 16096](#) (septembre 2012 – indice de classement : X 80-014) : Conservation des biens culturels - Évaluation et rapport sur l'état du patrimoine culturel bâti

• [NF EN 16242](#) (juin 2013 – indice de classement : X 80-021) : Conservation des biens culturels - Modes opératoires et instruments de mesure de l'humidité de l'air et des échanges d'humidité entre l'air et les biens culturels

• [NF EN 16572](#) (décembre 2015 – indice de classement : X 80-024) : Conservation du patrimoine culturel - Glossaire des termes techniques relatifs aux mortiers de maçonnerie et aux enduits utilisés dans le domaine du patrimoine culturel

• [NF EN 16782](#) (juin 2016 – indice de classement : X 80-030) : Conservation du patrimoine culturel - Nettoyage des matériaux inorganiques poreux - Techniques de nettoyage au laser des biens culturels

• [NF EN 17429](#) (août 2020 – indice de classement : X 80-048) : Conservation du patrimoine culturel - Passation de marchés de services et de travaux de conservation-restauration

► [Lire l'actu-veille associée](#)



NOUVEAU

LISTE DES TEXTES NORMATIFS

En un clin d'œil, retrouvez l'intégralité des textes normatifs consultables sur Kheox grâce à notre outil.

Nous venons de mettre en place un outil simple sur Excel pour vous aider à trouver parmi plus de 2 000 normes, NF DTU, règles de calcul et Eurocodes présents dans Kheox.

Vous pouvez utiliser le filtre de recherche sur les colonnes du fichier et effectuer toutes les recherches de normes que vous souhaitez grâce à cet outil.

Une fois la norme désirée identifiée, vous n'avez plus qu'à en copier/coller le lien dans votre navigateur, après vous être connecté à votre compte Kheox.

► JE LA TÉLÉCHARGE



GUIDE BONHOMME DE LA MAÎTRISE DES PROJETS DE BÂTIMENTS A ÉTÉ MIS À JOUR

De nombreux dossiers du *Guide Bonhomme de la maîtrise des projets de bâtiments* ont été mis à jour afin de tenir compte de l'actualité réglementaire et normative de ce dernier trimestre, notamment :

- de la publication en mai 2020 de la norme [NF DTU 57.1](#) (indice de classement : P 67-103) sur les aspects généraux et le vocabulaire de la qualité de l'air ;
- de la publication en août 2020 de la norme [NF ISO 4225](#) (indice de classement : X 43-111) sur les éléments constitutifs et l'exécution des planchers surélevés (à libre accès) ;
- de la modification de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, par la loi n° 2020-734 du 17 juin 2020 ;
- de la modification de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19, JO du 24 mars 2020, par la [loi n° 2020-760 du 22 juin 2020](#) ;
- de la modification de la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020, par la [loi n° 2020-937 du 30 juillet 2020](#) ;
- de la publication du [décret n° 2020-893 du 22 juillet 2020](#) portant relèvement temporaire du seuil de dispense de procédure pour les marchés publics de travaux et de fourniture de denrées alimentaires ;
- de la publication de l'[arrêté du 24 juillet 2020 \[NOR : TRER2014734A\]](#) relatif à l'inspection périodique des systèmes thermodynamiques et des systèmes de ventilation combiné[s] à un chauffage dont la puissance nominale utile est supérieure à 70 kilowatts ;
- de la publication de l'[arrêté du 24 juillet 2020 \[NOR : TRER2014735A\]](#) relatif à l'entretien des systèmes thermodynamiques dont la puissance nominale est comprise entre 4 kW et 70 kW ;
- de la modification de l'[arrêté du 14 janvier 2020 \[NOR : LOGL1935578A\]](#) relatif à la prime de transition énergétique, par arrêté du 13 juillet 2020 ;
- de la modification de l'[arrêté du 22 juillet 2020 \[NOR : LOGL2019476A\]](#) définissant le contenu des études géotechniques à réaliser dans les zones exposées au phénomène de mouvement de terrain différentiel consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols, par arrêté du 24 septembre 2020.

Les dossiers mis à jour et complétés sont les suivants :

- Dossier I.322 : Principaux avantages fiscaux liés à la construction
- Dossier II.130 : Mission d'ingénierie géotechnique
- Dossier II.300 : Entreprises de bâtiment
- Dossier III.110 : Droit de la commande publique
- Dossier III.350 : Qualité de l'air intérieur
- Dossier V.200 : Choix des matériaux isolants
- Dossier V.314 : Revêtements de sol collés
- Dossier VI.100 : Économie d'énergie et réduction de la pollution pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire
- Dossier VI.101 : Détermination de la puissance de l'installation de chauffage
- Dossier VI.120 : Climatisation - Brumisation
- Dossier VI.600 : Généralités relatives aux ascenseurs et monte-charge
- Dossier VI.601 : Vocabulaire et règles dimensionnelles

[JE LE CONSULTE](#)



SÉCURITÉ INCENDIE A ÉTÉ MIS À JOUR

L'actualité de ce trimestre porte sur l'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments d'habitation collectifs et des maisons individuelles lors de leur construction ainsi que sur les prescriptions générales applicables aux entrepôts couverts soumis à la rubrique 1510. Est également à noter la publication du guide de préconisations version 2.0 de septembre 2020 « Protection contre l'incendie des façades béton ou maçonnerie revêtues de systèmes d'isolation thermique extérieure par enduit sur polystyrène expansé (ETICS-PSE) » qui annule et remplace la version d'avril 2016. Ce guide se substitue donc aux solutions de l'instruction technique n° 249 pour les isolations par l'extérieur par enduit sur polystyrène, sur maçonnerie ou béton, solution sans lame d'air, ou surisolation sur existant, qui est introduite par l'arrêté du 24 mai 2010 [[fiche 18.29](#)].

Accessibilité des bâtiments d'habitation neufs

L'arrêté du 11 septembre 2020 modifie l'[arrêté du 24 décembre 2015](#) [fiches 14.26d à 14.26f]. Il introduit l'obligation de mise en place de douches accessibles sans ressaut. Ces exigences sont pondérées par le maintien de la possibilité de travaux modificatifs acquéreurs, ou de la réalisation de logements évolutifs.

L'arrêté précise en outre les caractéristiques dimensionnelles minimales de la zone de douche accessible ainsi que les espaces d'usage et de manœuvre au droit de cette zone.

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

L'arrêté du 24 septembre 2020, quant à lui, modifie l'arrêté du 11 avril 2017 [[fiche 21.67](#)] en intégrant les modifications de la nomenclature des ICPE [[fiche 21.01](#)] pour l'extension du périmètre du régime de l'enregistrement et en renforçant certaines prescriptions pour les entrepôts existants. Cette modification fait suite au retour d'expérience de l'incendie de l'usine Lubrizol en septembre 2019.

Principes d'une demande de dérogation en ERP

Cette mise à jour inaugure la création de fiches décrivant des cas concrets de dérogations ayant obtenu une suite favorable du service instructeur [[fiche 22.20](#)].

Elles portent sur :

- la résistance au feu d'une cloison de distribution [[fiche 22.30](#)] ;
- la mutualisation d'une source d'eau [[fiche 22.31](#)] ;
- la suppression des ferme-porte de locaux d'hébergement [[fiche 22.32](#)].

En effet, l'objectif est de mettre à disposition des concepteurs des exemples de solutions ayant donné satisfaction, afin de les aider au montage de leurs propres dossiers.

► Tous types de bâtiments

- Synthèse

Instruction technique no 249 du 24 mai 2010 [[fiche 18.29](#)]

Liste des produits soumis au marquage CE par la DPC [[fiche 19.01c](#)]

Liste des produits soumis au marquage CE – Premier œuvre [[fiche 19.01d](#)]

Liste des produits soumis au marquage CE – Second œuvre [[fiche 19.01e](#)]

Liste des produits soumis au marquage CE – Équipements [[fiche 19.01f](#)]

Liste des produits soumis au marquage CE – Équipements et matériels de sécurité incendie [[fiche 19.01g](#)]

► Établissements recevant du public – ERP

- Synthèse

Principes d'une demande de dérogation en ERP [[fiche 22.20](#)]

Cloison de distribution non résistante au feu [[fiche 22.30](#)]

Mutualisation d'une source d'eau [[fiche 22.31](#)]

Suppression des ferme-portes de locaux d'hébergement [[fiche 22.32](#)]

► Bâtiments d'habitation – HAB

- Arrêté du 24 décembre 2015 modifié

Intérieur des logements [[fiche 14.26d](#)]

- Arrêté du 24 décembre 2015 modifié

Balcons et salles d'eau accessibles et travaux modificatifs de l'acquéreur [[fiche 14.26e](#)]

- Arrêté du 24 décembre 2015 modifié

Annexes [[fiche 14.26f](#)]

► Installations classées – IC

- Synthèse

Introduction aux installations classées pour la protection de l'environnement [[fiche 21.01](#)]

Rubrique 1510 [[fiche 21.67](#)]

JE LE CONSULTE



GUIDE VERITAS DES TECHNIQUES DE LA CONSTRUCTION A ÉTÉ MIS À JOUR

Cette mise à jour du *Guide Veritas des techniques de la construction* comporte 26 fiches portant principalement sur les installations de gaz et la fumisterie.

Pour les installations de gaz, vous trouverez l'actualisation des fiches concernant :

- la terminologie ([fiche 61.1 a](#)) et le marquage CE ([fiche 61.1 k](#)) ;
- les immeubles d'habitation ([fiche 61.1 b](#), [fiche 61.1 c](#), [fiche 61.1 d](#), [fiche 61.1 e](#), [fiche 61.1 f](#) et [fiche 61.1 g](#)) ;
- les ERP ([fiche 61.1 h](#), [fiche 61.1 i](#) et [fiche 61.1 j](#)) ;
- les mini-chaufferies ([fiche 61.1 l](#), [fiche 61.1 m](#), [fiche 61.1 n](#) et [fiche 61.1 p](#)).

Cinq nouvelles fiches ([fiche 61.1 q](#), [fiche 61.1 r](#), [fiche 61.1 s](#), [fiche 61.1 t](#) et [fiche 61.1 u](#)) ont été ajoutées, elles concernent les sites de production d'énergie ou SPÉ (APÉ, EPÉ et LPÉ).

Pour la fumisterie, l'actualisation des fiches concerne :

- la terminologie ([fiche 62.1 a](#)) ;
- les dispositions générales pour les conduits de fumée ([fiche 62.1 b](#)) ;
- les conduits de fumée extérieurs et intérieurs ([fiche 62.1 c](#) et [fiche 62.1 d](#)) ;
- les carneaux et les conduits domestiques ([fiche 62.1 e](#) et [fiche 62.1 f](#)).

Ces actualisations tiennent compte des dernières mises à jour normatives, notamment celle du [NF DTU 24.1](#) de septembre 2020, et des cinq guides thématiques publiés en novembre 2019 à la suite de l'arrêté du 23 février 2018 relatif aux règles techniques et de sécurité applicables aux installations de gaz combustible des bâtiments d'habitation individuelle ou collective, y compris les parties communes.

[JE LE CONSULTE](#)

ASSISTANCE ABONNÉ

Notre Assistance Abonné se tient à votre disposition si vous souhaitez obtenir une réponse, bénéficier d'un conseil ou d'une aide personnalisée, pour mieux vous approprier votre abonnement.

- **Par téléphone** : 01 79 06 70 00 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- **Par email** : kheox.btp@infopro-digital.com
- **Par courrier** : KHEOX - Case n°61 - Antony Parc 2 - 10, place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 ANTONY CEDEX

Vous recevez cet email à l'adresse de la part de « Kheox » dans le cadre de votre abonnement. Kheox est une marque du groupe Infopro Digital spécialiste de l'information professionnelle. Pour suspendre la réception d'emails provenant de « Kheox », suivez [ce lien](#). Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de suppression, de retrait du consentement en écrivant à rgpd.editions@infopro-digital.com. La charte de données personnelles du groupe Infopro Digital, dont Kheox fait partie, est disponible ici : www.infopro-digital.com/rgpd

© 2020